



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

PV n° 02

Réunion du : 6 décembre 2021 à 14h00

Lieu : siège du D.F.S.M. à YVETOT

Présidence : M. Christian LEFEBVRE

Membres présents : MM. Daniel BECQUET, Raymond LAUGEROTTE, Thierry LECOURT, Thierry LEDOUX, Didier LEMARIE ; Jean-Louis MAURICE, Raymond ROUSSEL.

Membre excusé : M. Dominique LEFEVRE.

§§§§§§

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel dans le **délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des règlements généraux de la LFN.

§§§§§§

ADOPTION DES PROCES VERBAUX

Du procès-verbal n° 01 du 19 octobre 2021, aucune remarque n'étant formulée le PV est adopté.

§§§§§§

Condoléances :

M. Christian LEFEBVRE présente au nom de la Commission des Terrains du District de Football de Seine-Maritime ses condoléances à la famille pour le décès de :

M. Jacques DEVILLERS ; ex Président du District de football des Vallées.

§§§§§§

Classement des terrains :

Grand Quevilly : stade Pierre Lefrancois 1 – NNI763220601

Il est proposé en niveau T3, le dossier est transmis à la F.F.F.

Oissel : stade Marcel Billard 3 – NNI764840103

Il est proposé en niveau T4, le dossier est transmis à la L.F.N.

Oissel : stade Marcel Billard 4 – NNI764840104

Il est proposé en niveau T3, le dossier est transmis à la F.F.F.

Préaux : stade Georges Durieu – NNI765090101

District de Football de Seine Maritime

13, Rue de la corderie 76190 YVETOT

☎ 02.76.52.81.72

Mail : district@dfsm.fff.fr – Site internet : <http://dfsm.dfsm.fff.fr/>



Il est proposé en niveau T5, le dossier est transmis à la L.F.N.

Yvetot : stade Municipal 1 – NNI767580101

Il est proposé en niveau T3, le dossier est transmis à la F.F.F.

Yvetot : stade Municipal 3 – NNI767580103

Il est proposé en niveau Foot A8, le dossier est transmis à la L.F.N.

Yvetot : stade Municipal 4 – NNI767580104

Il est proposé en niveau Foot A8, le dossier est transmis à la L.F.N.

Yvetot : stade Municipal 5 – NNI767580105

Il est proposé en niveau Foot A8, le dossier est transmis à la L.F.N.

§§§§§§

Classement des éclairages :

Barentin : stade Guillemot 1 – NNI760570101

Eclairage moyen : 209 lux

Facteur d'uniformité : 0.72

Rapport E mini / E maxi : 0.55

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E6, le dossier est transmis à la L.F.N.

Barentin : stade Guillemot 2 – NNI760570102

Eclairage moyen : 198 lux

Facteur d'uniformité : 0.61

Rapport E mini / E maxi : 0.35

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E7, le dossier est transmis à la L.F.N.

Oissel : stade Marcel Billard 1 – NNI764840101

Eclairage moyen : 512 lux

Facteur d'uniformité : 0.79

Rapport E mini / E maxi : 0.65

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E4, le dossier est transmis à la F.F.F.

Oissel : stade Marcel Billard 2 – NNI764840102

Eclairage moyen : 204 lux

Facteur d'uniformité : 0.64

Rapport E mini / E maxi : 0.56

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E6, le dossier est transmis à la L.F.N.

Oissel : stade Marcel Billard 3 – NNI764840103

Eclairage moyen : 179 lux

Facteur d'uniformité : 0.73

Rapport E mini / E maxi : 0.56

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E6, le dossier est transmis à la L.F.N.

District de Football de Seine Maritime

13, Rue de la corderie 76190 YVETOT

☎ 02.76.52.81.72

Mail : district@dfsm.fff.fr – Site internet : <http://dfsm.dfsm.fff.fr/>



Oissel : stade Marcel Billard 4 – NNI764840104

Eclairage moyen : 485 lux

Facteur d'uniformité : 0.73

Rapport E mini / E maxi : 0.54

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E4, le dossier est transmis à la F.F.F.

St Aubin sur Scie : stade Jean Dasnias – NNI765650101

Eclairage moyen : 501 lux

Facteur d'uniformité : 0.75

Rapport E mini / E maxi : 0.57

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E4, le dossier est transmis à la F.F.F.

Yvetot : stade Foch – NNI767580101

Eclairage moyen : 268 lux

Facteur d'uniformité : 0.74

Rapport E mini / E maxi : 0.54

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E5, le dossier est transmis à la L.F.N.

Gonfreville l'Orcher : complexe sportif Maurice Baquet 1: – NNI763050101

Eclairage moyen : 360 lux

Facteur d'uniformité : 0.86

Rapport E mini / E maxi : 0.73

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E4, le dossier est transmis à la F.F.F.

Grand Quevilly : stade Pierre Lefrancois 1 – NNI763220601.

Eclairage moyen : 319 lux

Facteur d'uniformité : 0.62

Rapport E mini / E maxi : 0.48

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E6, le dossier est transmis à la L.F.N.

Grand Quevilly : stade Pierre Lefrancois 2 – NNI763220602

Eclairage moyen : 195 lux

Facteur d'uniformité : 0.69

Rapport E mini / E maxi : 0.55

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E6, le dossier est transmis à la L.F.N.

Petit Quevilly : stade Mahmoud Tiarci – NNI764980202

Eclairage moyen : 406 lux

Facteur d'uniformité : 0.71

Rapport E mini / E maxi : 0.52

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E4, le dossier est transmis à la F.F.F.

Petit Quevilly : stade Michel Mutel – NNI764980201

Eclairage moyen : 452 lux

Facteur d'uniformité : 0.65



Rapport E mini / E maxi : 0.52

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E5, le dossier est transmis à la L.F.N

§§§§§§

Courriers de la ligue envoyée aux Mairies :

Elbeuf : stade de la cerisaie, non classé

Franqueville St Pierre : stade du SIVOM : tunnel d'accès à l'aire de jeu.

Gonfreville l'Orcher : stade Arthur Fleury, non conforme pour les compétitions féminines.

Le Havre : stade René Rousseau terrain non conforme pour la R 1.

Le Havre : stade Auguste Delaune 3 non conforme pour R U16 féminines.

Le Havre : stade Charles Argentin 2 non conforme pour R1 U16, R U 15 et U14.

Le Havre : stade Maurice Poret non conforme pour R 2, R1 U 18, R2 U16R U15 et RU14.

Pavilly : stade Lucien Lecuyer, non conforme pour la R1.

Petit Quevilly : stade Lozai 3, terrain non conforme pour la R1 U16, RU15 et U14.

St Etienne du Rouvray : stade Youri Gagarine 2 non conforme pour la R 2 Féminine

St Romain de Colbosc : stade Renault Leberquier 2 non classé.

§§§§§§

Mails reçus :

Petit Quevilly : stade Pierre Lefrancois, pas d'eau chaude dans le vestiaire arbitre.

St Pierre les Elbeuf : stade des hauts vents ; dossier refusé, surface des vestiaires arbitres insuffisante < 8 m².

Prochaine réunion, au siège du D.F.S.M. à Yvetot le : 24 février 2022 à 14h00

§§§§§§

Le Président de la Commission

M. Christian LEFEBVRE

Le Secrétaire de la Commission

M. Thierry LEDOUX